



Québec, le 19 novembre 2015

Monsieur David Hardy
Vice-président senior
Vestas-Canadian Wind Technology inc.
C/o Stikeman Elliot LLP
4000-1155 boul. René Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 3V2

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de
Rimouski-Neigette**

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue les 28 et 29 octobre sur le projet mentionné, la commission du BAPE souhaite obtenir un complément d'information au mémoire que vous lui avez transmis (document déposé DM70).

Dans son mémoire, Vestas-Canadian Wind Technology, Inc. souligne que : « *Le projet de Parc éolien Nicolas-Riou [...] contribuera à générer et solidifier une forte activité économique au Québec. En sous-traitant la fabrication des tours de ses éoliennes à des fournisseurs locaux, Vestas atteindra son objectif d'avoir 45 % des coûts liés aux éoliennes provenant de la région [...]* » (p.3).

1. Dans le projet Nicolas-Riou, quel pourcentage du coût d'une éolienne Vestas V117-3.3 MW représente la turbine (achat + transport) ?
2. Où les turbines des éoliennes du parc Nicolas-Riou seraient-elles fabriquées ?
3. Préciser quelles sont les durées des garanties qu'appliquerait Vestas sur les composantes des éoliennes du parc Nicolas-Riou ?
4. Quelles seraient les conditions requises ou les facteurs qui pourraient amener éventuellement la société Vestas à fabriquer des turbines au Québec ou au Canada ?

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission